

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le douzième (12^e) jour de juillet 2022, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Isabelle Clément, conseillère

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière et Madame Sabrina Charland, inspectrice municipale en bâtiment et en environnement.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2022-07-140

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022
- 04 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2022
- 05 Adoption des états financiers au 30 juin 2022
- 06 Rapport du maire
- 07 Correspondance (résolutions)
- 08 Entériner l'achat du Ford Transit 2019
- 09 Enseigne extérieure
- 10 Projet Boîte à livres
- 11 Demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières
- 12 Salaires versés aux employés saisonniers
- 13 Demandes de branchement de services 125 à 131 rue Gagnon et 120 rue Gagnon
- 14 Demande de prolongation, utilisation d'un abri temporaire (tempo) au 40, chemin de la Chute et 430, rang Saint-Pierre
- 15 Cours d'eau rue de la Rive, travaux à réaliser
- 16 Cours d'eau Bordeleau, travaux à réaliser
- 17 Présentation et avis de motion, règlement sur les compteurs d'eau
- 18 Présentation et avis de motion, règlement sur les travaux municipaux
- 19 Présentation et avis de motion, règlement d'emprunt #300-2022 (travaux chemin Grande-Ligne)
- 20 Affaires diverses :
 - .1 Appel d'offres – réparation de la piscine municipale
 - .2 Entériner la demande de soumission pour les travaux de voirie du chemin Grande-Ligne Sud
 - .3 Entériner la demande de soumission pour des travaux de voirie des rues Goulet, de l'Église, du Couvent et une partie de Saint-Pierre Sud
 - .4 Entériner la demande de soumission par invitation pour des travaux de pavage d'une partie de la rue Odilon

.5 demande d'aide financière – Corporation de développement de Hérouxville

.6 nomination d'un maire suppléant

21 Questions :

22 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022

2022-07-141

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

04 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2022

2022-07-142

Proposé par : M. Michel Tremblay

D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 30 juin 2022 pour un montant de 255 679.53 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en juin pour un montant de 11 622.78 \$.

D'approuver les salaires nets versés en juin pour un montant de 28 220.34 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

05 Adoption des états financiers au 30 juin 2022

2022-07-143

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'adopter les états financiers au 30 juin 2022. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 30 juin 2022 !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

06 Rapport du maire à l'égard des faits saillants du rapport financier 2021 de la municipalité de Hérouxville

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 12 juillet 2022, je fais rapport aux citoyens et citoyennes d'Hérouxville des faits saillants extraits du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la firme comptable Desaulniers Gélinas Lanouette (DGL, CPA) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un déficit de fonctionnement de 12 493 \$, résultant de revenus de fonctionnement se chiffrant à 2 371 070 \$, comparativement aux charges de 2 241 840 \$ (charges incluant des amortissements de 452 687 et un élément de conciliation de 6 171 \$), du financement à long terme de 317 874 \$ et les activités d'investissement de 45 374 \$, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2021

Sur les charges totales consolidées de 2 371 070 \$, la somme de 237 333 \$ constitue des investissements à long terme et 1 077 400 \$ constitue des frais liés à des obligations inconsommables ou non discutables :

- Quote-part de la MRC Mékinac et organismes municipaux : 224 662 \$

- Sûreté du Québec: 95 106 \$
- Gestion des matières résiduelles : 192 167 \$
- Gestion de la dette et du fonds de roulement : 229 437 \$
- Salaires et charges sociales des employés et des élus : 336 028 \$

Endettement

Le ratio d'endettement total à long terme du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée est de 5.01 \$, comparativement à celui de 2020 qui était de 4.24 \$ et du ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC de Mékinac de 1,43 \$. Pour la région administrative (la Mauricie), le taux est de 3.05 \$. L'endettement total net à long terme par unité d'évaluation est de 6 147 \$ comparativement à 5 377 \$ pour la Mauricie et 7 246 \$ pour l'ensemble du Québec. Il est important de noter ici qu'une importante portion de la dette est assumée par les programmes de subvention du gouvernement.

Conclusion

En 2021, la municipalité n'a pas fait appel à d'importants travaux vu la difficulté de faire appel à des entrepreneurs durant la pandémie qui a touché le Québec. Par contre, la municipalité a pu acquérir un important actif, soit l'édifice de la Caisse Desjardins pour la somme de 59 000\$. Une subvention totale de 123 000\$ en provenance du gouvernement du Québec nous a permis de rénover cet édifice et d'y aménager l'hôtel de ville. Les actifs immobiliers de la municipalité s'en trouvent donc enrichis.

En conclusion, le rapport financier 2021 démontre que la municipalité est en bonne situation financière et qu'elle bénéficie d'un surplus non affecté de 400 042 \$.

Bernard Thompson, maire

07 Correspondance (résolutions)

- 01 MTQ : programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration, un montant de 50 000 \$ pour les travaux d'amélioration de la rue Odilon
- 02 MTQ : autorisation de la programmation en voirie locale dans le cadre de la SOFIL (TECQ) pour un montant de 1 009 962 \$

08 Entériner l'achat du Ford Transit 2019

2022-07-144

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'entériner l'achat du véhicule Ford Transit Connect XLT de l'année 2019. Le vendeur est Rinfret Auto inc. de Lévis. Le coût est de 35 890 \$, taxes en sus.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

09 Enseigne extérieure

2022-07-145

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
De confier la fabrication de l'enseigne extérieure à la compagnie « Enseignes numériques FX Boisvert ». Le coût est de 970 \$, taxes en sus. Desjardins défraie 25 % de la dépense.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

10 Projet Boîte à livres

2022-07-146

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'appuyer le projet « boîte à livres » initié par les propriétaires du 5, rue du Ruisseau. QUE la municipalité via les responsables de la

bibliothèque municipale, prévoit en installer une dans le parc Solange Fernet Gervais.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

11 Demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières

2022-07-147

CONSIDÉRANT QUE la vocation du camp de vacances a nettement évolué et démontre une vocation commerciale plutôt qu'une œuvre de bienfaisance comme les camps de jeunesse d'autrefois l'inspiraient;

CONSIDÉRANT l'ajout d'une halte équestre, la conversion des dortoirs en auberges et l'offre de services d'hébergement, de traiteur pour mariages, réunions d'affaires, etc.;

CONSIDÉRANT la demande faite à la municipalité par les administrateurs du Camp Val Notre-Dame pour modifier le zonage municipal dans le but de permettre l'établissement d'un relais motoneige, ce qui nous indique leur volonté de commercialiser leurs activités alors qu'actuellement l'hébergement touristique demeure leur vocation majoritaire;

CONSIDÉRANT QUE le document annexé à la présente résolution vient appuyer la position du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert

DE demander à la Commission municipale, de rejeter la demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières faites par Rendez-Vous familial Pointes-Saint-Charles.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

12 Salaires versés aux employés saisonniers

2022-07-148

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'accepter la liste des employés saisonniers et les salaires versés pour les postes de surveillants-sauveteurs de la piscine aux loisirs, un journalier ainsi que le poste de commis pour la bibliothèque.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

13 Demandes de branchement de services 125 à 131 rue Gagnon et 120 rue Gagnon

2022-07-149

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'accepter la demande de branchement à l'aqueduc et à l'égout municipal pour les propriétés suivantes : 125 à 131 rue Gagnon (4 logements) et 120, rue Gagnon. QUE les coûts reliés à un tel branchement sont aux frais des propriétaires !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

14 Demande de prolongation, utilisation d'un abri temporaire (tempo) au 40, chemin de la Chute et 430, rang Saint-Pierre

2022-07-150

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu d'accepter les demandes déposées au conseil municipal en ce qui a trait à une dérogation pour l'utilisation d'abris temporaires au-delà de la date limite permise au 40, chemin de la Chute et au 430, Saint-Pierre Nord.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

15 Cours d'eau rue de la Rive, travaux à réaliser

2022-07-151

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'accepter de participer, en collaboration avec la Ville de Shawinigan, à un diagnostic du cours d'eau non verbalisé au bout de la rue de la Rive, en assumant la moitié des coûts de l'offre de services déposés par Naturive Inc, montant totalisant 2 551.20\$ avant taxes, à la demande de la MRC de Mékinac (responsable des cours d'eau) et ce, dans le but de mieux accompagner les citoyens riverains dans leurs interventions au niveau du cours d'eau.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

16 Cours d'eau Bordeleau, travaux à réaliser

2022-07-152

Proposé par : Mme Diane Jacob
De demander des soumissions (par invitation) pour la réalisation de travaux dans le cours d'eau Bordeleau.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

17 Présentation et avis de motion, règlement sur les compteurs d'eau

Monsieur Yvan Bordeleau dépose un projet de règlement portant sur les compteurs d'eau. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité.

AVIS DE MOTION présenté par Monsieur Yvan Bordeleau, conseiller au siège numéro 6, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant sur les compteurs d'eau.

18 Présentation et avis de motion, règlement sur les travaux municipaux

Madame Diane Jacob dépose un projet de règlement portant sur les tarifs exigibles lors de travaux exécutés par la municipalité. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité.

AVIS DE MOTION présenté par Madame Diane Jacob, conseillère au siège numéro 3, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant sur les tarifs exigibles lors de travaux exécutés par la municipalité.

19 Présentation et avis de motion, règlement d'emprunt #300-2022 (travaux chemin Grande-Ligne)

Monsieur Michel Tremblay dépose un projet de règlement décrétant une dépense de 1 355 059 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de réfection de chaussée sur le chemin Grande-Ligne.

Avis de motion présenté par Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement décrétant des dépenses de 1 355 059 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de voirie dont le terme de l'emprunt sera de 15 ans.

20 Affaires diverses :

.1 Appel d'offres – réparation de la piscine municipale

2022-07-153

Proposé par : Mme Diane Jacob
De demander des soumissions par invitation pour la réparation de la piscine municipale.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.2 Entériner la demande de soumission pour les travaux de voirie du chemin Grande-Ligne Sud

2022-07-154

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'entériner la demande de soumission pour les travaux de voirie du chemin Grande-Ligne Sud.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.3 Entériner la demande de soumission pour des travaux de voirie des rues Goulet, de l'Église, du Couvent et une partie de Saint-Pierre Sud

2022-07-155

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'entériner la demande de soumission pour les travaux de voirie à réaliser dans les rues Goulet, de l'Église, du Couvent et une partie de Saint-Pierre Sud.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.4 Entériner la demande de soumission par invitation pour des travaux de pavage d'une partie de la rue Odilon

2022-07-156

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'entériner la demande de soumission pour les travaux de voirie à réaliser d'une partie de la rue Odilon.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.5 demande d'aide financière – Corporation de développement de Hérouxville

2022-07-157

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par la Corporation de développement de Hérouxville;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales (LCM) prévoit différentes fins pour lesquelles une municipalité peut accorder une aide financière;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut s'autoriser du 1^{er} alinéa de l'article 90 LCM et du paragraphe 1^o et du 1^{er} alinéa de l'article 4 pour verser une aide financière à un organisme à but non lucratif,

dont les objets visent à maintenir et exploiter un établissement de type « récréotouristique »;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de Hérouxville n'exerce pas d'activités de type « commerciales ou industrielles »;

EN CONSÉQUENCE,

M. Michel Tremblay propose

DE verser une aide financière à la Corporation de développement de Hérouxville.

QUE cette aide financière soit utilisée aux fins uniques de développement récréotouristique.

QU'un montant de 40 000 \$ est accordé pour l'année 2022.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.6 nomination d'un maire suppléant

2022-07-158

Proposé par : Mme Diane Jacob

Que soit nommé pour agir à titre de maire suppléant, Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, pour la durée du mandat.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

21 Questions

- .1 boîte à livre ou croque-livre (parc Solange Fernet Gervais)
- .2 travaux Saint-Pierre Sud, est-ce prévu cette année
- .3 abat-poussière
- .4 étudiant bibliothèque
- .5 projet fusion régie des incendies
- .6 annulation de la Saint-Jean
- .7 projet frigo communautaire
- .8 restaurant-dépanneur
- .9 nouveau casque de réalité virtuelle à la bibliothèque

22 Levée de la séance

2022-07-159

Proposé par : Mme Diane Jacob

QUE la séance soit levée à 20h40.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–